

Règlement EPS - 6^{ème} 5^{ème}

Tenues indispensables en EPS :

- T-shirt de rechange, short ou jogging, chaussures.
- Tenue intérieure : chaussures de sport propres qui n'ont pas été portées à l'extérieur
- Tenue extérieure : le K-way est conseillé car les cours ne sont pas forcément annulés en cas de pluie. Tenue adaptée à la météo, bouteille d'eau conseillée.
- Tenue de Natation :
 - ✓ Maillot de bain (slip ou boxer de bain obligatoire pour les garçons)
 - ✓ Bonnet de bain obligatoire
 - ✓ Les lunettes sont vivement conseillées

Les règles de sécurité et de fonctionnement :

Le chewing-gum est strictement interdit en EPS
Les lacets des chaussures doivent être noués
Les casquettes sont interdites durant les cours
Les téléphones portables sont interdits
Les élèves ayant des cheveux longs doivent les attacher
Le port de bijoux : bagues, collier, Sont interdits
Ne pas avoir de déodorant en spray

Les inaptitudes :

- Exceptionnelle : un mot des parents écrit dans le carnet de liaison (l'élève vient en cours avec sa tenue d'EPS).
- Si l'inaptitude dépasse une journée, il faut un certificat médical (mais l'élève vient en cours avec sa tenue).
- Si l'inaptitude est supérieure à 15 jours : certificat médical obligatoire. Le professeur pourra autoriser l'élève à ne pas venir en cours.

La remise du certificat médical se fait en main propre par l'élève, au professeur d'EPS.

Organisation générale :

Pour les élèves ayant un casier, nous vous conseillons de prévoir deux sacs (un sac de cours et un sac d'EPS), et de poser vos objets de valeur (bijoux, portable, ...).

L'appel se fait dans la cour ou dans le gymnase et tous les déplacements vers le gymnase ou le collège se font en groupe avec le professeur. On reste calme durant l'appel.

Si un élève est en retard il doit d'abord se présenter à la vie scolaire qui l'accompagnera en cours d'EPS si le retard n'excède pas 10min.

Durant le cours, l'élève doit respecter le matériel et les installations sportives ; en cas de dégradation, l'élève sera puni ou sanctionné, un rapport sera établi, et il devra rembourser le matériel endommagé, cassé ou volé.

Vestiaires

Quelques consignes concernant les vestiaires :

- 5 minutes suffisent à se changer
- on ne crie pas, on ne s'agite pas
- on rejoint dans le silence le professeur et la classe sur les installations prévues.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter

Elève :

Parents :

Règlement EPS - 4^{ème} 3^{ème}

Tenues indispensables en EPS :

- T-shirt de rechange, short ou jogging, chaussures.
- Tenue intérieure : chaussures de sport propres qui n'ont pas été portées à l'extérieur
- Tenue extérieure : le K-way est conseillé car les cours ne sont pas forcément annulés en cas de pluie. Tenue adaptée à la météo, bouteille d'eau conseillée.

Les règles de sécurité et de fonctionnement :

Le chewing-gum est strictement interdit en EPS
Les lacets des chaussures doivent être noués
Les casquettes sont interdites durant les cours
Les téléphones portables sont interdits
Les élèves ayant des cheveux longs doivent les attacher
Le port de bijoux : bagues, collier, Sont interdits
Ne pas avoir de déodorant en spray

Les inaptitudes :

- Exceptionnelle : un mot des parents écrit dans le carnet de liaison (l'élève vient en cours avec sa tenue d'EPS).
- Si l'inaptitude dépasse une journée, il faut un certificat médical (mais l'élève vient en cours avec sa tenue).
- Si l'inaptitude est supérieure à 15 jours : certificat médical obligatoire. Le professeur pourra autoriser l'élève à ne pas venir en cours.

La remise du certificat médical se fait en main propre par l'élève, au professeur d'EPS.

Organisation générale :

Les jours où vous avez EPS nous vous conseillons de prévoir deux sacs (un sac de cours et un sac d'EPS). On reste calme durant l'appel.

L'appel se fait dans la cour ou dans le gymnase et tous les déplacements vers le gymnase ou le collège se font en groupe avec le professeur.

Si un élève est en retard il doit d'abord se présenter à la vie scolaire qui l'accompagnera en cours d'EPS si le retard n'excède pas 10min.

Durant le cours, l'élève doit respecter le matériel et les installations sportives ; en cas de dégradation, l'élève sera puni ou sanctionné, un rapport sera établi, et il devra rembourser le matériel endommagé, cassé ou volé.

Vestiaires

Quelques consignes concernant les vestiaires :

- 5 minutes suffisent à se changer
- on ne crie pas, on ne s'agite pas
- on rejoint dans le silence le professeur et la classe sur les installations prévues.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter

Elève :

Parents :